

Le marché d'Arcachon



CONTEXTE

- ❑ Un marché vieillissant, situé en hyper centre ville, au rez-de-chaussée d'un parking aérien de 5 étages, au centre d'un îlot en partie insalubre.
- ❑ Un marché qui manque de visibilité et ne répond plus aux normes sanitaires.

Dans le cadre d'une réhabilitation complète du centre ville, l'îlot a été entièrement détruit ainsi que le marché pour faire place à un nouveau quartier comprenant :

- 330 logements
- 5000 m² de commerces
- Une halle de type Baltard
- Une grande place de vie/carreau du marché
- Un parking d'environ 600 places



OBJECTIF

Permettre aux commerçants du marché, pendant la durée des travaux, d'exercer leur activité dans les meilleures conditions et sans perdre leur clientèle.

METHODE

☐ Transfert des commerçants et artisans du marché dans une structure provisoire située à 500 m de l'emplacement initial, entre la gare et l'office de tourisme, pour une parfaite visibilité et un accès aisé.

Les moyens

Une vaste campagne de communication :

- dépliants-plans chez les commerçants du marché en amont du déménagement
- campagne presse
- Signalétique (banderoles, kakémonos) sur l'ancien marché et sur le marché provisoire ...

Une concertation renforcée

- Réunions d'information avec les commerçants du marché
- Rendez-vous individuels pour toutes les questions techniques (aménagement du banc, aide au déménagement ...)

Un accès facilité

- Aménagement d'un parking pour la clientèle et les commerçants du marché
- Réalisation d'un cheminement piétonnier entre l'ancien marché et le marché provisoire pour guider la clientèle.



Intérieur marché provisoire



Entrée marché



Carreau extérieur



Dépliant-plan distribué à la clientèle par les commerçants du marché et par les services de la ville

LE NOUVEAU MARCHÉ

Le nouveau marché d’Arcachon s’inscrit dans un centre ville entièrement repensé.

Objectif

- Redynamiser le marché et proposer à la clientèle une offre diversifiée et de qualité. Le marché est la seule offre alimentaire en centre ville en dehors de 3 supérettes.
- Intégrer le marché dans un nouvel espace de vie comportant 5000 m² de commerces et créer une véritable synergie entre le commerce sédentaire et le commerce non sédentaire.

Moyens

- Réalisation d’un bâtiment d’une grande qualité architecturale s’intégrant parfaitement dans le cœur de ville.
- Mise en place de réunions de concertation et d’information et de rendez-vous individuels avec l’architecte conseil et les services techniques de la Ville pour l’aménagement des bancs des commerçants.



- Appui financier au travers d'aides directes du FISAC pour l'investissement réalisé par les commerçants pour leur installation dans le nouveau marché
- Mise en place d'une forte campagne de communication
- Inauguration très largement relayée dans la presse (Le Figaro (Magazine, Madame ..., Marie-Claire, Elle, Les Echos, Télé 7 jours, Le Nouvel Observateur , Sud-Ouest, la Dépêche du Midi)



Dépliant-plan pour permettre à la clientèle de resituer leur commerçant dans le nouveau marché

RESULTAT

Le marché d'Arcachon a été inauguré le 24 mars 2012.

Depuis son ouverture, les commerçants connaissent une augmentation de leur CA de l'ordre de 20 %.

Ce nouvel outil a impulsé chez les commerçants du marché une démarche afin de mettre en place une véritable dynamique collective sur le marché : création d'une nouvelle association, animations commerciales et festives, distribution de chèques cadeaux ... en partenariat notamment avec les commerces sédentaires de la place.

L'implantation du nouveau marché a généré chez les commerçants adjacents une augmentation significative de la fréquentation pendant les heures d'ouverture du marché.



DES SUBVENTIONS POUR LE MARCHÉ

L'Etat, au travers du FISAC, a participé au financement du projet sous la forme de subventions pour la Ville d'Arcachon, les associations de commerçants et les Chambres Consulaires.

Programme d'action	Budget investissement	Budget fonctionnement	Subvention investissement	Subvention fonctionnement
Réalisation du marché provisoire	770 000 €	50 000 €	135 000 €	24 000 €
Réalisation du nouveau marché cœur de ville	2 400 000 €	97000 €	400 000 €**	25 000 €

* Subvention demandée. Décision non rendue.

L'Etat et la Ville d'Arcachon viennent appuyer les commerçants dans leur investissement au travers d'aides individuelles dans le cadre d'un FISAC Opération Urbaine Collective.